

Libération de l'augmentation de capital de KKO INTERNATIONAL d'un montant de 2.200.000 euros décidée le 26 juin 2019

Paris & Bruxelles, le 22 juin 2020 – KKO INTERNATIONAL (FR0013374667 – ALKKO – PEA-PME) :

En date du 12 juin 2020, le Président Directeur Général de la Société a constaté la libération totale de l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription de KKO INTERNATIONAL décidée par le Conseil d'administration en date du 26 juin 2019, en vertu de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée, d'un montant nominal total de 2.200.000 euros par émission de 22.000.000 actions ordinaires nouvelles avec 1.2, bons de souscription d'actions attachés à chaque action nouvelle d'une valeur nominale unitaire de 0,10 euro chacune, au prix unitaire de 0,10 euro, sans prime d'émission, et dont la réalisation avait été constatée par le Conseil d'administration le 12 novembre 2019.

Le capital social de KKO INTERNATIONAL est donc ainsi intégralement libéré.

A propos de KKO INTERNATIONAL

KKO INTERNATIONAL exploite l'une des plus importantes plantations de cacao au monde, basée en Côte d'Ivoire. Le Groupe associe les pratiques innovantes de l'agriculture raisonnée et un mode d'exploitation écologiquement et socialement responsable, qui en font un modèle d'entreprise unique dans la filière, à même d'assurer qualité et traçabilité de la fève, ainsi que sa transformation.

www.kko-international.com | Suivez nous sur Twitter : [@kko_int](https://twitter.com/kko_int)

Alternext Paris & Bruxelles

Isin : FR0013374667 – ALKKO
Eligible au PEA-PME

KKO INTERNATIONAL

info@kko-international.com

